



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduit par M. Florent RASSE, domicilié Chasse Royale, n°1b à 7941 Brugelette (Attre), bien cadastré section DIV 5, section B n° 152H/pie et 151D/pie.

Le projet consiste en la transformation d'une grange en habitation unifamiliale et présente la caractéristique suivante : le projet est dérogoatoire au plan de secteur en vigueur (zone agricole).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. du CoDT (Code du Développement Territorial).

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous auprès de Mme GASPARD Véronique, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, (068/45.73.10) à l'adresse suivante : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Cet avis d'enquête est affiché ce 11 décembre 2018.

L'enquête publique est ouverte à partir du 17/12/2018 et clôturée le 10/01/2019.

(L'enquête est suspendue du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus)

La séance de clôture aura lieu le 10 janvier 2019 à 16 heures à l'Administration communale : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 17/12/2018 au 22/12/2018 et du 02/01/2019 au 10/01/2019 :

- **soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal de et à 7940 BRUGELETTE
- **soit par mail** à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter** à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.10 et adresse mail : urba-envir@brugelette.be, dont le bureau se trouve à 7940 Brugelette, Grand Place, n°2a du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Brugelette, le 7 décembre 2018

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,

K. KOWALSKA



Le Bourgmestre,

A. DESMARLIERES